



COMPTE-RENDU RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Jeudi 03 décembre 2020 à 19h00 Mairie Salle du Conseil Municipal

Présents : MM DAUTAN, ESQUIRO, ETCHEVERRIA, BONIFACE, COLLGON, DEJARDIN, LONCA, MENGELLE, MESTRES, PORIEL, SEAS, SEGUIN

Procurations : M MARTIN à Mme ESQUIRO, M SÉGNERÉ à M DAUTAN

Absents excusés : MME CLAVERIE

Secrétaire de séance : Mme ESQUIRO

Ordre du jour

- ✓ Point programme éclairage public 2021 (L.Martin/Jean-Michel Ségnéré)
- ✓ Point dispositif videoprotection et audio/visio conférence (L.Martin/Jean-Michel Ségnéré)
- ✓ Point travaux : Padel, aire de jeux (D. Dautan ,N. Esquiro, L.Martin)
- ✓ Point « Aménagement Cœur de Horgues » (Jean-Michel Ségnéré)
- ✓ Préparation budget 2021 (N.Esquiro)
- ✓ Point gestion services périscolaires et extrascolaires : convention d'objectifs LEC (C.Boniface)
- ✓ Décoration Noël (M.Etcheverria)
- ✓ Maison Betboy (Jean-Michel Ségnéré)
- ✓ Baux ruraux (Jean-Michel Ségnéré)
- ✓ Nouveaux services centre commercial (N.Mengelle)
- ✓ Point CCAS (MC. Lonca)
- ✓ Label « Terre de jeux 2024 » (Y.Poriel)
- ✓ Point personnel communal (N.Esquiro)
- ✓ Questions diverses

➔ Le compte-rendu du Conseil Municipal du 24 septembre 2020 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Monsieur DAUTAN, adjoint au maire, ouvre la séance en indiquant que Monsieur le Maire, ne pouvant être présent, lui a confié la présidence de cette réunion.

➔ Programme éclairage public 2021

Intervention de Damien Dautan pour Louis Martin

Programme proposé au SDE pour 2021

- Poursuite de la rénovation de l'éclairage et fin de l'enfouissement rue Bellevue
- Participation au projet « Cœur de Horgues »
- Amélioration de l'éclairage de l'église
- Eclairage du terrain de foot annexe
- Etude de la baisse de luminosité la nuit sur l'ensemble du village.

Un dossier est ouvert pour le chiffrage du déplacement d'un poteau EDF rue de la Gespe.

➔ Vidéo protection

Intervention de Damien Dautan pour Louis Martin

- Démarrage des travaux : début janvier 2021
- Quatorze caméras installées sur des sites à protéger sur la commune (mairie, centre commercial, école, salle des fêtes, aire de jeux, hangar communal...)
- Pilotage des caméras basé sur deux emplacements
- Coût : 28 000 H.T. € subventionnés à 7 600 €.

➔ Point travaux

Intervention de Damien Dautan

➤ Terrains de Padel

- Ouverture prévue début d'année 2021
- Coût 300 000 € (construction, informatisation des locations, vestiaires...) subventionnés à près de 50%
- Gestion de l'occupation déléguée sous convention avec la mairie au Comité Départemental de Tennis : réservation sur internet avec digicode : prix de base 10€ pour 1h30. Les horguais seront informés de la procédure à suivre. Gratuité pour l'école et le centre de loisirs.

➤ Aire de jeux

- Travaux terminés. Ouverture prévue en février/mars 2021 après la première tonte.
- Coût : 199 000 € dont 59 000€ de subventions.
- Devis à demander pour l'installation de bancs supplémentaires
- Le modulaire de la pétanque sera commandé en même temps que celui du Padel.

➔ Aménagement « Cœur de Horgues »

Intervention de Damien Dautan pour Jean-Michel Ségnéré

- Une réunion sur place est prévue le 4 décembre avec le Cabinet d'Architecture Casals et l'Adac pour planifier la 1^{ère} tranche des travaux 2021.
- Subventions : 300 000 € accordés DETR 2020 sur un montant prévisionnel de 909 858 € H.T. pour la 1^{ère} tranche. Demande à faire à la Région pour le même montant prévisionnel. A voir avec l'Adac pour la demande DETR 2021 pour la seconde tranche.
- A voir avec le SDE pour le financement de l'enfouissement des lignes.

➔ Préparation budget 2021

Intervention de Nicole Esquiro

➤ Il est demandé aux élus de présenter les devis relatifs à leurs projets d'ici le 15 janvier 2021 afin de préparer le budget investissement.

➤ Délibération : le conseil municipal délibère sur le montant des restes à réaliser 2020 en investissement à reporter sur le budget 2021. A l'unanimité.

➔ Point gestion services périscolaires et extrascolaires

Intervention de Céline Boniface

➤ Délibération Gestion des services périscolaires et extrascolaires à LEC (Loisirs Education et Citoyenneté Grand Sud)

Madame BONIFACE, rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'il a été fait appel à des prestataires extérieurs aux fins d'examiner la possibilité de leur confier la gestion des services périscolaires et extrascolaires actuellement en gestion communale ; le but étant de professionnaliser et d'étoffer l'offre d'animations et de projets proposée à aujourd'hui par la commune.

L'organisme LEC (Loisirs Education et Citoyenneté Grand Sud), après plusieurs réunions de concertation, a retenu l'attention du Bureau municipal chargé d'examiner les propositions de projets et de financement de ces prestataires.

Madame BONIFACE demande aux membres du conseil municipal de valider le choix du Bureau municipal en donnant un accord de principe pour une délégation à LEC de la gestion des services périscolaires et extrascolaires à compter du 1^{er} janvier 2021 jusqu'au 31 août 2021 via une convention d'objectif et de mise à disposition du personnel d'animation dont la signature devra intervenir impérativement avant le 31 décembre 2020.

Il est précisé que la gestion du restaurant scolaire (facturation périscolaire) et du personnel (hormis la directrice) resteront à charge de la commune ; la mairie restant également décisionnaire pour les recrutements.

Le conseil municipal, entendu les explications de Madame BONIFACE et du Bureau municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

Approuve la décision de confier la gestion des services périscolaires et extrascolaires dans les conditions précisées ci-dessus et autorise Monsieur le Maire ou l'un de ses adjoints délégués en cas d'empêchement, à signer la convention d'objectifs qui sera mise en place ainsi que tous les documents nécessaires à l'application de cette décision.

Décorations de Noël et point activité associations

Intervention de Mikaël Etcheverria

- Les décorations de Noël seront installées les 7 et 8 décembre prochains. Nouveauté : trois projecteurs avec embouts décoratifs interchangeables à projeter sur les bâtiments communaux.
- Les horguais seront invités à venir décorer un sapin installé place de la mairie. Un flyer est en préparation pour les en informer. Les enfants pourront déposer leurs lettres au Père Noël dans une boîte aux lettres placée au pied du sapin. A l'école et au centre de loisirs, les enfants ne pourront pas accueillir le père Noël tous ensemble compte tenu des conditions sanitaires ; il passera dans chaque classe.

- Les conditions de reprises des activités associatives restent toujours réduites, en particulier pour les adultes avec des protocoles trop compliqués. Pour la même raison, les concerts de Noël ne pourront probablement pas avoir lieu.
- Une invitation à réfléchir sur une animation « Octobre Rose » pour 2021, à intégrer au programme des animations proposées sur notre agenda.

➔ Acquisition maison Betboy

Intervention Damien Dautan pour Jean-Michel Ségnéré

Monsieur Dautan rappelle aux membres du conseil municipal les différents échanges, déjà évoqués lors de précédents conseils, avec les services du Domaine relatifs à l'acquisition par la commune de la maison Betboy, une des anciennes écoles du village qu'il semble opportun de conserver dans le patrimoine communal. Elle fera l'objet d'une rénovation dont le projet reste à définir mais pourrait s'orienter vers une maison médicale ou paramédicale.

Délibération : Les membres du conseil municipal décident à l'unanimité de faire l'acquisition de la maison Betboy au prix de 40 000 €.

➔ Baux ruraux

Intervention de Damien Dautan pour Jean-Michel Ségnéré

Monsieur Gérard Barrère, agriculteur, a signalé son départ à la retraite et donc la restitution à la commune des terres communales qu'il exploitait en fermage. Il est demandé aux membres du conseil municipal de délibérer sur la réattribution de ces terres à Messieurs Guillaume Lafargue et Thierry Condou. Délibération : approuvé à l'unanimité.

➔ Nouveaux services centre commercial

Intervention de Nathalie Mengelle

La commune a accepté de nouvelles installations de commerces itinérants.

- Vinomobile Pyrénéen : vente de vins et dégustation lorsque cela sera possible.
- Mme Landry : vente de produits antillais
- Taxi : il a été négocié des tarifs préférentiels pour les horguais auprès de la personne qui exploite la licence de taxi à Horgues.

Il est noté que les emplacements des commerces itinérants pourraient être mieux signalés.

➔ CCAS

Intervention de Marie-Chantal Lonca

- A partir de décembre l'ADMR de Juillan a pris le relais de la cuisine de Juillan qui livre les repas à l'école. Ce prestataire est plus adapté aux livraisons de repas aux personnes âgées.
 - La liste des personnes vulnérables a été mise à jour.
 - Une réunion est prévue pour savoir comment fêter les aînés sachant que le repas traditionnel ne peut avoir lieu compte tenu des règles sanitaires en vigueur.
- Monsieur le Maire souhaite remplacer ce repas par une distribution de colis gourmands dont les produits seraient achetés aux commerçants de la commune.

➔ Label « Terre de Jeux 2024 »

Intervention Yannick Poriel

Yannick Poriel rappelle que le département des Hautes-Pyrénées a été labellisé « Terre de Jeux 2024 » compte tenu de son engagement dans la promotion des Jeux Olympiques de Paris en 2024 et dans la pratique sportive au niveau local. Il relate une visio-conférence très motivante avec Tony Estanguet et indique que Marc Brüning, directeur de l'Office Départemental des Sports dirige les opérations pour le département.

Les communes du département qui se sont associées à l'aventure, dont Horgues, se sont rencontrées à la maison de l'escrime, à l'occasion de la journée des handicapés.

Les projets d'animations vont commencer ; une réunion aura lieu fin décembre pour un 1^{er} projet au 6 février à organiser avec l'école et le centre de loisirs. C'est une semaine olympique et paralympique pour sensibiliser les enfants à divers sports.

Autres projets : plusieurs parcours à vélo, à ski, traversant plusieurs communes du département.

➔ Point personnel communal

Intervention de Nicole Esquiro

- Délibération : prime de fin d'année 200 € brut : accord à l'unanimité
- Délibération : renouvellement délibération pour emploi de personnel remplaçant et vacataires: accord à l'unanimité
- Projet de recrutement d'un personnel en contrat aidé pour renforcement des services administratifs. Accord de principe

➔ Questions diverses

- ♦ Délibération : avenant Loisirs Diffusion : accord à l'unanimité
- ♦ Délibération : amortissement subvention SDIS : accord à l'unanimité

♦ Travaux

Des devis seront à étudier pour l'agrandissement du préau de l'école élémentaire à inscrire au budget 2021.

Trottoirs rue de l'agriculture de l'aire de jeux et lotissement : projet de 2020, démarrera en février.

Opération d'élagage prévue en janvier.

Nouveau columbarium en cours de réalisation.

♦ Divers

Réfléchir à un moyen de communication pour partager les informations entre élus.

Nomination des voies privées : réponse de l'Adac : aucune démarche à faire par la commune ; simplement nommer les voies en accord avec les propriétaires qui se chargent de faire acheminer leur courrier.

Collecte de sang prévue sur la commune en début d'année.

Animation « gestes qui sauvent » pour les enfants du CP au CM2 et les animateurs du centre de loisirs : relance pour avoir un devis négocié.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.